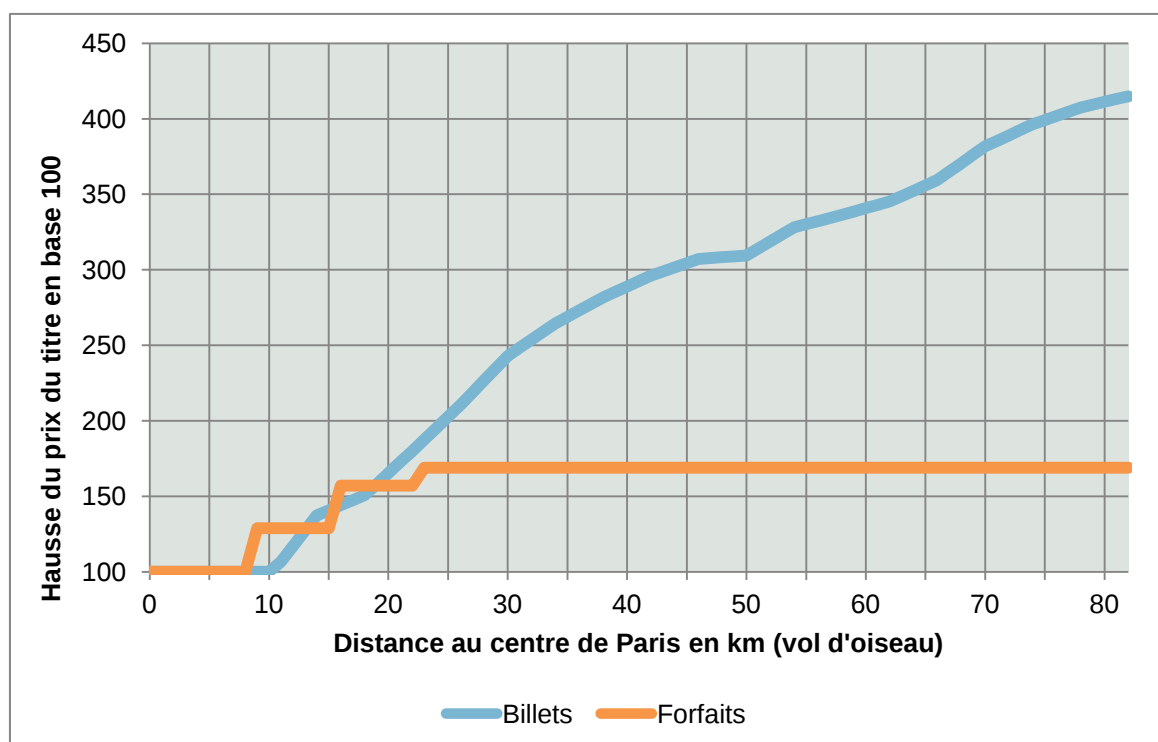


Comparaison des tarifications billets et forfaits avant la mise en place du tarif unique

Progression du prix en fonction de la distance par rapport au centre de Paris (tarifs 2014)



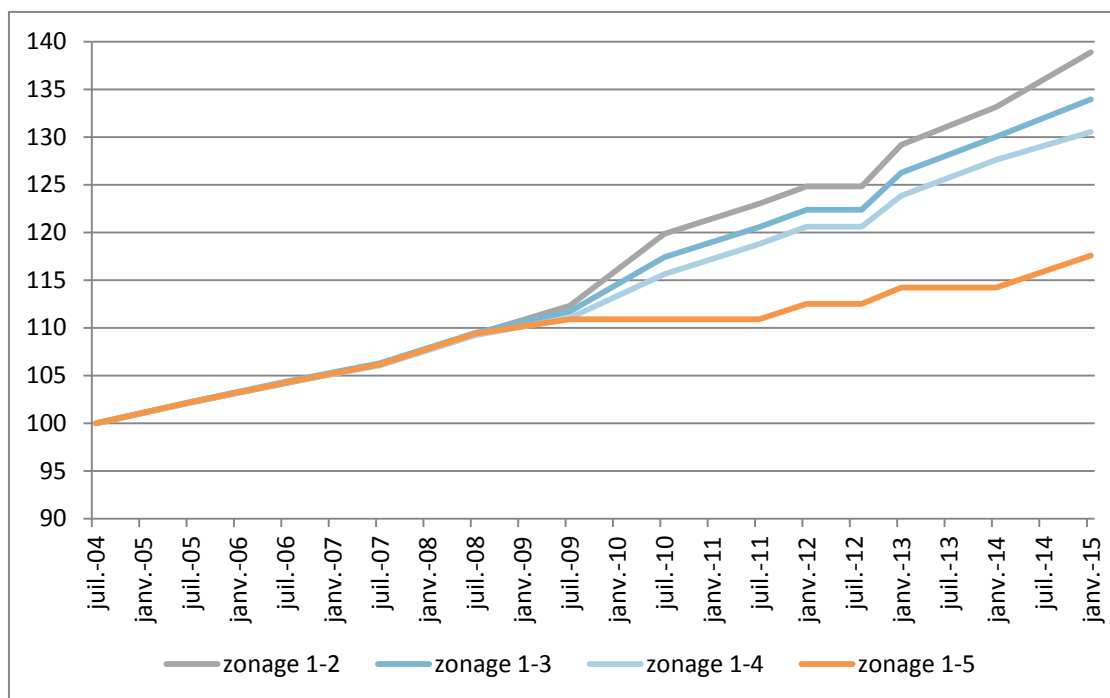
Le graphique ci-dessus met en évidence la différence entre la tarification zonale des forfaits et la tarification des billets unitaires : alors que pour les billets, le prix augmente de manière continue à mesure que la distance parcourue augmente, pour les forfaits, le prix augmente par paliers (correspondant aux zones), puis se stabilise à son niveau maximal à environ 25 kilomètres de Paris.

Ainsi, pour les porteurs de forfaits, le lien entre distance et tarif s'estompe rapidement une fois parcourus les 25 premiers kilomètres, même sur des déplacements radiaux (Paris-banlieue). Cela est une conséquence directe de la [fusion progressive des zones périphériques](#).

Le prix d'un abonnement zones 1-5 en 2014 n'est ainsi que 1,7 fois plus élevé que le tarif d'un forfait zones 1-2, quand la distance à Paris que permet de parcourir l'abonnement 1-5 est jusqu'à 10 fois élevée que celle d'un forfait 1-2.

Ce rapport déjà bas entre les tarifs des Navigo 1-2 et des Navigo 1-5 tend à diminuer progressivement, dans la mesure où les tarifs des abonnements 1-5 augmentent moins vite que ceux des zonages centraux depuis la fin des années 2000.

*Evolution des tarifs des forfaits Navigo selon les zonages (en base 100)
 avant la mise en place du forfait Navigo toutes zones*



Cette différenciation vise à ne pas pénaliser les habitants de grande couronne, qui doivent effectuer des déplacements plus longs pour accéder à l'emploi du cœur de l'agglomération, et sont desservis par une offre de transports en commun moins dense que dans les zones centrales.

Le tarif des billets croît quant à lui de manière relativement proportionnelle à la distance parcourue, avec en conséquence un écart de prix important entre les billets relatifs à de petits trajets et les billets relatifs à des trajets longue distance.

Les habitants de grande banlieue porteurs de forfaits sont ainsi avantagés par rapport aux voyageurs occasionnels (touristes, mais aussi retraités, demandeurs d'emploi, etc.), utilisateurs de billets.

La création des [forfaits toutes zones](#) en septembre 2015 abolit complètement le lien entre tarifs et distance parcourue depuis Paris.